



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

Rome, le 7 mars 2023

- Aux :
- Fédérations Nationales CIPS
 - Organisations Internationales CIPS
 - Fédérations Internationales CIPS
 - Messieurs les Membres du *Praesidium*
 - Messieurs les Membres du Collège des Vérificateurs aux comptes CIPS
-

Concerne: 44^e Congrès Ordinaire de la CIPS - Rome (Italie), du 27 au 30 avril 2023

Messieurs,

Je vous ai envoyé, en date du 27 octobre 2022, la convocation au 44^{ème} Congrès de la Confédération Internationale de la Pêche Sportive, qui aurait dû se tenir à Sofia, Bulgarie, du 27 au 30 avril 2023. Avec notre lettre datée 22 février, nous avons informé toutes Fédérations Nationales que la Fédération hôte, la Fédération Bulgare de Pêche Sportive, avait des problèmes à arranger le congrès dans le prix approuvé per le Congrès de Acapulco, le 14 mai 2022.

Le *Praesidium*, dans sa réunion du 28 février, a pris en considération les propositions à organiser le Congrès, qu'il a reçu après la communication ci-dessus et il a donc décidé d'assigner l'organisation de ce congrès à la Fédération Italienne de Pêche Sportive et Activités Sous-marines.

Le 44^e Congrès de la Confédération Internationale de la Pêche Sportive aura donc lieu en la même date du 27 au 30 avril 2023 à Rome, dans l'hôtel:

HOTEL VILLA MARIA REGINA
Via della Camilluccia, 687, 00135 Roma RM
<https://www.villamariaregina.com/>

L'arrivée et accréditation des délégués au Congrès est prévu le jeudi, 27 avril 2023.

L'ouverture du Congrès aura lieu jeudi à 11h30. Le jeudi et le vendredi les diverses Assemblées des FIPS se dérouleront.

Tous les pays ont le droit de participer au Congrès avec un délégué pour chaque Fédération Internationale à laquelle il est affilié. Nous Vous rappelons que pour exercer le droit de vote, les Fédérations Nationales devront être à jour de leurs cotisations pour le 2022.

Chaque Fédération devra communiquer les noms des délégués au Secrétariat Général de la CIPS, 30 jours avant le Congrès (29 mars 2023).

Pour avoir le droit de vote, le délégué devra posséder une procuration écrite de sa propre Fédération.

Vous trouverez ci-joint le programme et l'ordre du jour du Congrès de la CIPS, le formulaire pour envoyer le(s) nom(s) du/des Délégué(s) (ANNEXE 1) et l'éventuelle procuration pour une autre Fédération (ANNEXE 2).

Sincères salutations.

Prof. Ugo Claudio Matteoli
Président de la CIPS



Siège social - Viale Tiziano, 70 - 00196 Roma - Tel. +39 06 87980514 - +39 06 87980517
segreteriainternazionale@fipsas.it

Membre de l'Association des Fédérations Internationales de Sports (Sport Accord)
Member of the General Association of International Sports federations (Sport Accord)



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

44^e CONGRÈS ORDINAIRE DE LA CIPS
ROME (Italie)
Du 27 au 30 avril 2023

PROGRAMME

Mercredi 26 avril 2023

Arrivée des membres du *Praesidium* de la CIPS

15:00 - 19:00 Réunion du *Praesidium* de la CIPS

17:00 - 17:15 Pause-café

Jeudi 27 avril 2023

Arrivée des participants dans le matin

11:30 Cérémonie d'ouverture du Congrès de la CIPS chez le "Salone d'Onore" du Comité Olympique National Italien (C.O.N.I.)"

12:30 - 13:30 Symposium – «Braconnage du poisson - activités de réglementation, de surveillance et de contrôle, collaboration entre la FIPSAS et les carabinieri forestiers»

13:30 - 14:30 Déjeuner léger

14:30 Départ des délégués et des accompagnateurs qui ne participent pas à l'Assemblée de la FIPS-Mer pour l'hôtel

14:30 - 18:30 Assemblée de la FIPS-Mer chez "Salone d'Onore del C.O.N.I."

16:30 - 16:45 Pause-café

20:00 Dîner à l'hôtel

Vendredi 28 avril 2023

09:00 - 13:00 Réunion de la FIPSeD chez le "Salone d'Onore del C.O.N.I."

11:00 - 11:15 Pause-café

13:00 - 14:00 Déjeuner – chez l'Hôtel Villa Maria Regina

14:30 - 18:30 Assemblée de la FIPS-Mouche chez le "Salone d'Onore del C.O.N.I."

16:30 - 16:45 Pause-café

20:00 Dîner à l'hôtel

Samedi 29 avril 2023

08:00 - 13:00 Congrès CIPS chez la "Sala Biblioteca" de l'Hôtel Villa Maria Regina

11:00 - 11:15 Pause café

13:00 - 14:00 Déjeuner à l'hôtel

15:00 - 19:00 Programme culturel pour les participants aux Congrès (le programme culturelle sera délivré plus tôt)

20:30 Dîner de clôture

Dimanche 30 avril 2023

Départ des participants



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

44^e CONGRÈS ORDINAIRE DE LA CIPS
ROME (Italie)
Du 27 au 30 avril 2023

Le 44^e Congrès Ordinaire de la CIPS est convoqué à Rome, **HOTEL VILLA MARIA REGINA** - Via della Camilluccia, 687, 00135 Roma RM - <https://www.villamariaregina.com/> – le jour 29 avril à 08h30 en 1^{ère} séance et à 09h30 en 2^{ème} séance, pour discuter sur le suivant:

ORDRE DES TRAVAUX

Session préliminaire:

- Désignation d'une commission pour la vérification des mandats;
- Constatation de la régularité du Congrès, de celle de la constitution ainsi que des voix représentées.

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal du Congrès tenu à Acapulco (2022);
- 2 Acceptation des nouveaux membres;
- 3 Rapports du *Présidium*;
- 4 Rapports des Fédérations Internationales et des Commissions de la CIPS;
- 5 Rapport du Secrétaire Général;
- 6 Rapport du Trésorier et approbation du bilan 2022;
- 7 Rapport des Vérificateurs aux Comptes;
- 8 Quitus au Président et au Trésorier;
- 9 Discussion et vote des rapports;
- 10 Fixation des cotisations et approbation du bilan prévisionnel 2023;
- 11 Média et communication;
- 12 Discussion et vote des motions;
- 13 Lieu et date des prochains Congrès: 2024 et 2025;
- 14 Décision sur le lieu et date de la 5^{ème} édition des Mondiaux de la Pêche Sportive
- 15 Questions diverses.



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

**44^e CONGRÈS ORDINAIRE DE LA CIPS
ROME (Italie)
Du 27 au 30 avril 2023**

LISTE DES DÉLÉGUÉS (VOTE)

À adresser avant le March 29th 2023

au Secrétariat Général de la CIPS

Viale Tiziano n. 70 – 00196 ROMA - ITALIA

Tel. 0039.06.87980514

Mail: cipssecretariat@cips-fips.com

segreteriainternazionale@fipsas.it

FÉDÉRATION

Délégué de la FIPS Eau Douce: NOM PRENOM

Délégué de la FIPS Mer: NOM PRENOM

Délégué de la FIPS Mouche: NOM PRENOM

Fait à le

Signature (le Président de la Fédération) et tampon

ANNEXE 1



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

44^e CONGRÈS ORDINAIRE DE LA CIPS

ROME (Italie)

Du 27 au 30 avril 2023

POUVOIR

À présenter au Congrès au moment de l'accréditation, le 27 avril 2023

Je soussigné(e) :

Président(e) de la Fédération:

Adresse:

Nation:

Affiliée à la FIPS Eau Douce FIPS Mer FIPS Mouche

Donne pouvoir à: NOM PRENOM

DE LA FEDERATION

Pour:

- assister au 44^{ème} Congrès de la CIPS;
- prendre part à toutes les décisions et à tous les votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour;
- signer toutes les feuilles de présence.

Fait à le

Signature (le Président de la Fédération) et tampon

ANNEXE 2